

ADFO

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Avril 2011

1. ORDRE (téléconférence 1 avril)

- L'ORDRE est à réviser leurs cours de formation en enseignement religieux et demande aux Associations pour leurs rétroactions.

2. PAJE (5 avril)

- Rencontre qui présente les mises à jour du dossier, un témoignage sur les rôles et responsabilités de l'équipe pédagogique de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein et une présentation sur l' EPE - Code de déontologie et normes d'exercice avec des discussions en petits groupes et en plénière. (www.ordredesepe.on.ca).

3. Centre Jules-Léger (14 avril)

- Le CJL consulte des directions sur un référentiel pour diriger la réussite des élèves ayant un trouble d'apprentissage à l'école secondaire. Le document officiel sera disponible à l'automne.

4. PAJE -Franco (14 mars)

- En mon absence je vous partage le compte rendu du 3 mars et vous indique qu'une pratique réussie du CSCDGR est partagée en province.

Annexe 1

5. Table de concertation de la Division du rendement des élèves (19 avril)

- Un synopsis des politiques et des pratiques pédagogiques est présenté par Bruce Ferguson. Nouveaux départs, faux départs : Jeunes en transition de l'école élémentaire à secondaires. Nous discutons ensuite des enjeux face à la transition pour ces élèves et les priorités liées à ce sujet.
- Le 21^e siècle enseigner et apprendre à l'ère numérique : les thèmes notionnels d'actions prioritaires sont présentés et nous discutons ensuite des enjeux pour les élèves et les priorités liées à ce sujet.

6. Faire croître le succès (27-28 avril)

- La formation provinciale pour la mise en œuvre de la politique *Faire Croître le succès*, session 2, vient préciser les fondements de base du document (ex : l'importance de la rétroaction, le lien avec les trois intentions de l'évaluation.) Sur le site de la communauté d' @pprentissage :

<http://communaute.apprentissageelectroniqueontario.ca/index-fr.asp> vous trouverez plusieurs documents en lien avec l'évaluation, tels que : Comment et pourquoi préparer l'évaluation (CPPE).

ÉBAUCHE

**Compte-rendu
Groupe de travail sur l'apprentissage des jeunes enfants – affaires
francophones**

Le jeudi 3 mars 2011

1. Mot de bienvenue

Les sous-ministres adjoints Jim Grieve et Raymond Thériault souhaitent la bienvenue aux participants et participantes. Ils demandent aux gens de se présenter.

2. Informations diverses

Le sous-ministre adjoint Jim Grieve fait un survol de la logistique et obtient l'approbation de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion.

Un membre recommande de discuter à une prochaine réunion du groupe, le Code de déontologie et des normes d'exercice pour les EPEs.

3. Mise à jour par le ministère de l'Éducation

Division de l'apprentissage des jeunes enfants

Mise à jour générale :

- Le sous-ministre adjoint Jim Grieve fait une brève présentation sur les cours de français suivis par plus d'une vingtaine de personnes de la Division de l'apprentissage des jeunes enfants.
- La confirmation des établissements scolaires sélectionnés pour la troisième année a été faite le 2 mars.
- Le transfert de la responsabilité des contrats de services de garde pour les 57 communautés des Premières nations se fera le 1^{er} avril.
- Le CODELF a présenté, le 1^{er} mars dernier, un mémoire portant sur la stratégie de la petite enfance pour la francophonie ontarienne.

Direction de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants :

- Le 25 janvier dernier, EDU a organisé une séance d'orientation à l'intention des GSMR/CADSS.
- Depuis le 24 janvier 2011, six conseillers et conseillères en garde d'enfants se sont ajoutés à l'équipe. Ils vont travailler de concert avec les secteurs municipaux et les Premières nations dans le contexte de la gestion des contrats pour la garde d'enfants.
- Un comité ministériel composée de représentants de diverses divisions a été créé dans le but de planifier une stratégie coordonnée de leadership afin d'appuyer la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein.
- Le 17 février 2011, EDU a participé à une réunion avec l'unité de coordination des services sociaux des Chefs de l'Ontario.

Direction des politiques et des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants :

- Le 15 décembre 2010, le gouvernement a annoncé son intention de modifier la *Loi sur l'éducation*. Si ces modifications sont approuvées par l'Assemblée législative, les conseils ne seront plus dans l'obligation de gérer les programmes de jour prolongé directement.
- Des modifications ont été déposées le 16 décembre 2010, proposant des changements concernant des nouvelles exigences visant la collecte d'information auprès des parents, la planification des programmes de jour prolongé et le processus de calcul des frais.
- Le 12 janvier 2011, la Division de l'apprentissage des jeunes enfants a réalisée une webémission proposant un aperçu de la note de services EL 12 et une démonstration de la feuille de calcul des frais.
- L'unité chargée de l'évaluation du programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants cherche en ce moment à faire participer les conseils scolaires de l'Ontario à l'évaluation du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants.
- Le Centre Offord de l'université McMaster ajoutera son savoir-faire à l'évaluation moyennant l'inclusion de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMPDE) et du sondage des parents d'enfants à la maternelle et au jardin d'enfants.

Unité de soutien aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants :

- Depuis septembre 2010, Jim Grieve a visité plusieurs établissements scolaires, offrant déjà la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, dont certains offrent également le programme de jour prolongé.
- Depuis septembre, Jim Grieve a assisté à plusieurs événements, dont les séances d'orientation à l'intention des conseillers scolaires et la réunion des commissaires urbains de l'Association des Services sociaux des Municipalités de l'Ontario.
- L'unité est présentement en train de donner un caractère plus régulier aux réunions avec les intervenants.
- La dernière réunion du CMEC, qui a eu lieu du 21 au 23 février, à Toronto comprenait une séance spéciale de trois heures sur l'apprentissage des jeunes enfants, qui a eu lieu le 22 février. Cette séance spéciale avait pour objet d'attirer l'attention sur le pilier de l'apprentissage et le développement des jeunes enfants.
- Les discussions dirigées en sous-groupe se sont articulées autour de quatre thèmes stratégiques : gouvernance, formation et renforcement de la capacité, programme d'études et environnement de qualité et évaluation.
- Les ministres se sont engagés à poursuivre leur échange de connaissance sur l'apprentissage et le développement de la petite enfance par l'entremise du CMEC.
- La Division de l'apprentissage des jeunes enfants planifie la création d'un groupe de référence pour la participation autochtone par le biais du comité consultatif de la ministre sur l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Révision du programme :

- Les membres des équipes pédagogiques des conseils ont envoyés leurs commentaires sur le programme.
- Les équipes de rédacteurs sont prévues en juillet 2011.

Formations régionales :

- La formation pour les directions d'écoles est prévue à la fin mai.
- La formation des équipes pédagogiques pour l'année 2 est prévue en début juin.
- La direction a l'appui d'une conseillère pédagogique de FARE.

Appui au programme de jour :

- Une fiche de renseignements pour les parents sera disponible au printemps 2011.
- Il y a des rencontres mensuelles avec les coordonnateurs et coordonnatrices du programme.
- Au niveau des ressources, la Direction travaille sur l'identification des besoins, sur le partage de ressources existantes, sur l'exploration d'un outil de dépistage précoce, sur l'évaluation des habiletés selon leur stade de développement et sur des vidéoclips de pratiques réussies.

Inscription et diplôme :

- Il y a un total de 63 étudiantes et étudiants au niveau des 2 collèges francophones pour l'année 2010-2011 (Boréal : 19; La Cité collégiale : 44)
- La projection de nombre de diplômées et diplômés pour l'année 2010-2011 est de 60.
- Il y a 128 inscriptions dans le programme d'éducatrice/éducateur de la petite enfance pour l'année 2011-2012.

Projets financés par MFCU :

- Il y a 3 projets pour appuyer l'éducation de la petite enfance : 2 programmes à La Cité collégiale (offre accélérée en un an et accroître l'accès à Cornwall) et 1 programme à Boréal (promotion du programme).

Projets – AFÉSEO

- Il y a un appui à 2 projets : Forum 2011 et la promotion de la carrière en Éducation des services à la petite enfance.

International :

- La Direction explore la possibilité d'offrir une formation pratique pour les diplômés sans emplois provenant de la France dans les conseils scolaires de langue française.

4. Planification pour les prochaines réunions

Quelques membres du groupe de travail qui sont aussi membres du Groupe consultatif de la mise en œuvre du programme d'apprentissage des jeunes enfants orientent les membres sur une brève discussion sur les sujets de discussions pour les prochaines réunions.

Voici un sommaire des discussions :

Groupe # 1 :

- EPE – Code de déontologie de l'Ordre des EPE, évaluation des EPE, temps de planification
- IMPDE – responsabilité d'administrer l'outil (Enseignant(e) ou EPE)
- Rôle des directions – partage des classes pour le programme de jour prolongé
- Taille des salles de classe – normes provinciales

Groupe # 2 :

- Développement des meilleurs pratiques
- Journée prolongée – activités pédagogiques, construction de l'horaire
- Opérationnel – directives administratives, temps de planification
- Pédagogique – équipe pédagogique

Groupe # 3 :

- EPE – Code de déontologie de l'Ordre des EPE
- Mémoire déposé par le CODELF concernant les 11 conditions gagnantes pour le projet de Centres pour l'enfance et la famille
- Promotion et plan de communication
- Recherche

Groupe # 4 :

- Les mêmes thèmes que la liste du groupe consultatif de la mise en œuvre du programme d'apprentissage des jeunes enfants
- Apprentissage par le jeu – ce que ça signifie pour le personnel enseignant et les EPE – avant/après l'école dans les services de garde et les services à domicile
- Impact sur les droits d'accès du financement en fonction du nombre d'élèves
- Liens avec les municipalités – assuré que les conseils scolaires aient le personnel requis pour faire les liaisons nécessaires
- Services offerts – informer les parents des services offerts par les services de garde mais aussi les autres services en éducation

5. Fiches de renseignements pour les parents

Irène Charrette et Suzanne Lamothe de la Direction de des politiques et programmes d'éducation en langue française présentent l'ébauche de la fiche de renseignements pour les parents.

Voici un résumé des commentaires des membres suite à une discussion en petits groupes :

- Importance de souligner l'apprentissage par le jeu
- Les parents ne doivent pas enseigner
- Le langage est trop avancé – la majorité des parents proviennent de familles exogames
- Préciser les objectifs de la fiche de renseignements
- Simplifier
- Impliquer des parents dans le milieu pour vérifier le contenu
- Séparer le théorique et le pratique
- Présenter sous forme de points
- Les parents ont besoin d'outils
- Importance des parents de comprendre l'autorégulation

6. Discussions en petits groupes

Les membres ont été séparés en petits groupes afin de partager de l'information et de donner de la rétroaction sur les sujets identifiés. Voici un sommaire des discussions des divers groupes de réflexion.

Continuité du programme :

- La note de services EL12 a été bien accueillie par les conseils scolaires, les fournisseurs tiers et les municipalités.
- La continuité du programme devrait se faire que ce soit le conseil qui gère le programme de jour prolongé ou que ce soit un fournisseur tiers.
- Les ententes avec les fournisseurs tiers devraient les obliger à utiliser le programme de jour prolongé.
- Les employés des fournisseurs tiers devraient avoir accès à la formation offerte par les conseils scolaires.
- Tout part de la PAL (Politique d'aménagement linguistique). Les fournisseurs tiers et les municipalités doivent être sensibilisés à la PAL.
- Il doit y avoir de la communication entre les directions d'écoles et les fournisseurs tiers.
- Il doit y avoir des rencontres entre le fournisseur tiers (CA et direction) et l'école (conseil d'école et direction).

Imputabilité – relation avec les fournisseurs tiers :

- Il faut du leadership du conseil. Il faut changer les mentalités du 9h à 16h.
- Pour avoir un excellent partenariat, il faut des heures continues pour le personnel, l'accès aux ressources, l'accès à la formation pour les EPEs et le partage de classes.
- Il faut plus de communication, plus de consultation ainsi qu'une entente ou un contrat.
- Il faut regarder les divers besoins : espaces, horaires, ressources.
- Les ententes avec les fournisseurs tiers doivent inclure l'obligation de d'utiliser le programme de jour prolongé.
- La formation devrait être partagée.
- Il ne devrait pas y avoir de frais de location. Les fournisseurs tiers devraient avoir le choix des locaux.
- Il faut convaincre les parents à choisir les services de garde de langue française.
- Il faut créer un comité qui gère la responsabilité de la relation.

Installations et espaces :

- Les locaux de l'école sont libres avant et après l'école. Il faut du leadership du conseil (pour les politiques) et de l'école (au quotidien).
- Il faut avoir accès à des locaux appropriés et selon l'âge des besoins des enfants.
- Il faut partager les locaux et le matériel. Il s'agit des mêmes enfants.
- Il faut connaître des pratiques exemplaires (rencontres, partage des connaissances, partage des ressources, partage de locaux).
- Les fournisseurs tiers ont besoin d'espaces de rangement pour le matériel.
- Les fournisseurs tiers ont besoin d'espace pour préparer les collations.
- Ce qui est le plus important, c'est la santé et la sécurité des enfants.
- Il y a une différence des lois entre *la Loi sur l'éducation* et *la Loi sur les garderies* concernant les structures de jeux extérieurs.
- Au niveau de l'accès, il faut répondre aux besoins du fournisseur tiers (caméra, porte d'entrée pour les parents, etc.).
- Les conseils scolaires doivent se familiariser avec *la Loi sur les garderies*.
- Chaque conseil scolaire devrait avoir une personne responsable de la petite enfance (connaissance de *la Loi sur les garderies*, liens avec les fournisseurs tiers, etc.).

7. Sommaire et prochaines étapes

Jim Grieve remercie les membres du groupe de travail pour leur participation au sein des divers groupes de discussions.

Jim Grieve indique que nous allons tenir compte des suggestions des membres afin de planifier les prochaines réunions du groupe de travail.

8. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu :

Le jeudi 14 avril 2011

10h à 15h (un dîner sera servi à midi)

Lieu: Oakham Lounge, Oakham House, Ryerson University, 63, rue Gould